



AVIS DE CONSULTATION N°02/2021

L'Office National du Thermalisme et de L'hydrothérapie se propose de lancer une consultation pour **La sélection d'une société de production et de communication audiovisuelle ou une agence de communication conseil spécialisée dans l'audiovisuelle pour le conseil, le choix des types de communication et la rédaction d'un cahier des charges.**

Les sociétés de production et de communication audiovisuelle ou les agence de communication spécialisée dans l'audiovisuelle, capables de s'obliger et présentant les garanties et références nécessaires pour la bonne exécution de leurs engagements agréés peuvent retirer le dossier de consultation au siège de L'Office National du Thermalisme et de L'hydrothérapie, sis au : **10, Rue de Méline 1002 Tunis**, auprès de la cellule marché pendant les horaires administratifs du Lundi au Vendredi.

Les offres doivent parvenir au bureau d'ordre central de l'Office National du Thermalisme et de L'hydrothérapie au nom de **Monsieur le Directeur Général de l'Office National du Thermalisme et de L'hydrothérapie**, à l'adresse ci-dessus indiquée, dans une enveloppe extérieure ne portant que la mention apparente « **Consultation n°02/2021 « La sélection d'une société de production audiovisuelle ou une agence de communication conseil spécialisée dans l'audiovisuelle**

« - A ne pas ouvrir », et comporte :

- Les pièces administratives.
- Une enveloppe fermée qui comporte l'offre technique.
- Une enveloppe fermée qui comporte l'offre financière.

~ **Les documents administratifs :**

- Cautionnement provisoire délivré par une banque agréée d'un montant égal à 300 dinars
- Conditions de la consultation et Cahier des clauses administratives particulières paraphés et signés.
- Extrait du registre de l'entreprise valable
- Attestation de la situation fiscale valable jusqu'à la date limite de réception des offres
- Copie certifiée conforme à l'original de l'attestation d'affiliation à la CNSS
- Fiche de renseignements généraux sur le soumissionnaire conformément au modèle joint en annexe 1
- Une déclaration sur l'honneur de non faillite conformément au modèle joint en annexe 2
- Une déclaration sur l'honneur de non influence conformément au modèle joint en annexe 3
- Déclaration sur l'honneur que le soumissionnaire n'était pas agent de l'Office National du Thermalisme et d'Hydrothérapie ou qu'il a cessé son activité pour le compte de ce dernier durant les cinq dernières années copie du modèle figurant en annexe 4 dûment complétée.
- Engagement de confidentialité pour le soumissionnaire et toute l'équipe intervenante conformément au modèle joint en annexe 5
- Engagement de non-participation à l'appel d'offres relatif à la production de supports de communication audiovisuelle qui sera lancé par l'ONTH conformément au modèle joint en annexe 6.

~ **Les pièces de l'offre technique :**

- Cahier des clauses techniques particulières paraphé et signé
- Présentation de l'activité de l'entreprise

- Références du soumissionnaire (les références doivent être justifiées par : copie des contrats signés sans précision monétaire, des bons de commande des bons de livraison ou par toute autres pièces justificatives de la réalisation des travaux)
- Références de l'équipe intervenante (les références doivent être justifiées par les contrats signés sans précision monétaire, ou les bons de commande ou les bons de livraison, ou par toute autres pièces justificatives de la réalisation des travaux)
- Diplôme de l'équipe intervenante (une photocopie des diplômes)
- Retro-planning d'exécution des travaux (paraphé et signé par le soumissionnaire)

~ **Les pièces de l'offre financière :**

- La soumission comportant le montant de l'offre conformément au modèle joint en annexe.
- Le bordereau des prix paraphé et signé.

La date limite de réception des offres est fixée au **jeudi 22 avril 2021** le cachet du bureau d'ordre central de l'Office National du thermalisme et de L'hydrothérapie faisant foi.

Toute offre ne répondant pas aux exigences du présent avis sera rejetée de droit.